

Contrat de Services Archicad

Conditions Générales de Vente

OBJET

Le présent document a pour objet de définir, d'une part, les conditions générales de vente par lesquelles Graphisoft met à disposition des clients un Contrat de Services Archicad, ses services, ses prestations et, d'autre part, les modalités d'accès à ces services et prestations.

PRÉLIMINAIRES A L'ACCÈS AUX SERVICES ET PRESTATIONS

Toute personne titulaire d'une licence d'utilisation d'Archicad, désireuse de bénéficier des services et prestations inclus dans le Contrat de Services Archicad, déclare avoir pris préalablement connaissance des contenus et limites de ces services et prestations ainsi que des conditions d'accès et d'utilisation.

RÉFÉRENCIEMENT

À la souscription du Contrat de Services Archicad, le numéro de série du logiciel est obligatoire ; cette licence logiciel doit être en version courante.

DATE D'EFFET ET DURÉE

La date d'effet du Contrat, est la date indiquée par Graphisoft. Un courriel est envoyé après réception du bulletin de souscription au Contrat de Services Archicad dûment complété, daté et signé. Le contrat a une durée ferme de 12, 24 mois.

DOMICILIATION DU CLIENT

Le client s'engage à informer sans délai la société Graphisoft à services-fr@graphisoft.com de toute modification de ses domiciliations (adresse, courriel, etc.)

PAIEMENT ET FACTURATION

Le règlement de cet abonnement s'effectue de façon globale et forfaitaire à la souscription ; une facture est émise en conséquence.

RÉSILIATION

Le client peut résilier son Contrat de Services (hors Tacite Reconduction) à tout moment sur simple envoi de mail à services-fr@graphisoft.com. Cette résiliation n'entraîne aucun remboursement. La résiliation d'un Contrat de Services en Tacite Reconduction doit être adressé au plus tard un mois avant la date échéance du Contrat de Services. Passé ce délai la facturation sera effective et le prélèvement automatique, procédure conforme à votre engagement. Graphisoft se réserve le droit de résilier le Contrat, sans préavis ni indemnités, en cas d'utilisation non conforme aux lois et règlements en vigueur. Le client a notamment interdiction d'utiliser la plateforme Archigate.net pour publier des contenus à caractère pornographique, raciste ou des programmes piratés (MP3, cracks ...), etc. Le client renonce à tout recours et/ou toute réclamation du fait de la résiliation par Graphisoft de son Contrat de Services.

MODIFICATION DES CONDITIONS

Graphisoft se réserve la possibilité de modifier les procédés et services du Contrat de Services Archicad. Graphisoft informera le client de ces modifications.

CONFIDENTIALITÉ

Graphisoft s'engage à respecter la confidentialité des messages et à ne pas divulguer (sauf sur requête des autorités légales compétentes) les données personnelles de ses clients, renseignées lors de leur souscription. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque client dispose des droits d'opposition [art.26 de la loi], d'accès [art 34 à 38 de la loi] et de rectification des données [art.36 de la loi].

PROPRIÉTÉS

Par le présent Contrat, le client n'acquiert aucun droit, quel qu'il soit, sur les marques Archigate, Archicad et sur aucune des marques des produits développés, édités et distribués par Graphisoft.

- Le client ne peut céder tout ou partie des droits et obligations du présent Contrat à un tiers. Il s'interdit de sous-louer, et/ou de mettre à disposition d'un tiers d'une manière quelconque, tout ou partie des services de ce Contrat.
- Pour toutes les données protégées par un droit de propriété intellectuelle, notamment avant toute reproduction, représentation ou communication, le client doit obtenir les autorisations préalables auprès des titulaires des droits dans les conditions légales.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Compatibilité :

- Graphisoft ne peut s'engager sur la compatibilité entre les versions du logiciel Archicad et les matériels de l'utilisateur. Dans ces conditions, Le client s'engage à vérifier, avant toute installation, que sa configuration matérielle et logicielle est compatible avec les configurations recommandées par Graphisoft.

En ce qui concerne les services dispensés via Archigate.net :

- La responsabilité de Graphisoft ne pourra être recherchée et engagée en cas d'impossibilité technique de connexion (panne de téléphone, de réseau, d'informatique, coupure EDF, etc.).
- Le client reconnaît et accepte que les coûts de communication nécessaires à ses connexions et consultation soient à sa charge exclusive selon les tarifs pratiqués par son opérateur de télécommunication et son Fournisseur d'Accès Internet (FAI).
- Le client reconnaît que l'Internet est un réseau ouvert et informel, constitué par l'interconnexion à l'échelle internationale de réseaux informatiques.

Les réseaux peuvent avoir des capacités de transmission inégales et des politiques d'utilisation dépendant des droits concédés par les fournisseurs d'accès Internet.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare connaître, Graphisoft ne peut en aucune manière être tenu pour responsable des vitesses d'accès, des ralentissements ou des difficultés de connexion au serveur Archigate.net.

- L'accès au service Archigate.net est possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle de Graphisoft et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du site.
- La société Graphisoft dégage toute responsabilité au niveau de la compatibilité, de la fiabilité et du fonctionnement des logiciels autres que ceux fournis par elle-même.
- La consultation et la suppression des projets sont de l'entière responsabilité du client et Graphisoft ne saurait être tenue pour responsable des conséquences de la saturation de l'espace disque mis à disposition du client.
- La responsabilité de Graphisoft ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur Archigate.net ou du piratage des fichiers et données qui pourraient survenir, malgré toutes les mesures de sécurité prises par Graphisoft.

DÉNI DE GARANTIES

- Les services Archigate.net sont fournis sur une base de disponibilité.
- Graphisoft dément spécifiquement n'importe quelle autre garantie, y compris n'importe quelle garantie de valeur marchande ou de forme physique pour un but particulier.
- En aucun cas Graphisoft ne sera responsable des dommages consécutifs, indirects, spéciaux ou fortuits, même si Graphisoft a été informée par le client de la possibilité de pertes ou dommages potentiels. Si les services Archigate.net étaient perturbés, ou en défaut de fonctionnement pour toutes raisons, Graphisoft ne peut être tenue pour responsable de la perte de revenus due à une interruption de service.
- Le client convient de défendre, garantir et tenir Graphisoft innocent contre toute perte, dommage ou réclamation, reliés à l'usage des services en lignes Archigate.net.

NON SOLlicitation DE PERSONNEL

Pendant la durée du présent Contrat de Services et une année à l'issue de celui-ci, les deux parties, Graphisoft et le client s'interdisent de passer un contrat avec un quelconque des membres du personnel de l'autre partie impliquée dans l'exécution du Contrat ou d'engager l'une de ces personnes sans l'accord exprès préalable de l'autre partie. En cas de non-respect par l'une des parties, l'autre partie devra la dédommager du préjudice subi ; l'indemnité étant fixée à une année de la rémunération brute des collaborateurs concernés.

FRAIS DIVERS

Franchise 99 € HT
Envoi des justificatifs de vol ou sinistre sous 5 jours
à services-fr@graphisoft.com